



## COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

### Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du jeudi 09 février 2017

Présents : Mesdames Tuna, Rambaud, Monville, Paviot

Messieurs Bachelet, Lefebvre, Queval, Cabrelli, Chevallier, Guénet, Halotel, Paviot, Descroix, Baudouin, Leblanc

Commission Municipale : Madame Jourde,

Excusés : Mesdames Pruvet, madame Carré

Monsieur Cordier

Loréna Tuna ouvre la séance à 20h30.

Elle rappelle la vacance du poste de secrétaire. Après réflexion, Eric Chevallier propose sa candidature qui a été acceptée à l'unanimité par vote à main levée et s'engage pour deux ans.

René Cabrelli souhaite conserver son poste de trésorier. Le maintien de sa fonction a été voté à main levée à l'unanimité.

Loréna procède à l'approbation des comptes de l'année 2016. Ils ont été approuvés à l'unanimité à main levée.

### Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 09 février 2017

Loréna ouvre la séance à 21h.

Elle accueille Gérard Decroix et Alain Baudouin, natifs de Saint Martin de Boscherville qui présents, participent à la réunion.

### Bilan de la soirée choucroute du samedi 4 février

La manifestation a connu un vif succès grâce à l'excellente organisation. Loréna remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée, l'équipe qui a œuvré en amont et durant la soirée. Les retours sur facebook ont été aussi positifs ; le prix attractif a été apprécié.

La disposition des tables était astucieuse. Envisager l'approvisionnement du matériel (fourchettes, couteaux...)

Le président d'Hérouville était présent et souhaiterait que les deux communes communiquent et échangent davantage sur leurs projets festifs.

Le 4 mars, Hérouville propose une soirée paella et un concours de chapeaux le 28 octobre.

### Divers :

- Le responsable de manifestation doit prendre le téléphone du cdfêtes dont le numéro est : 06 59 46 45 84

Le forfait comprend 2 heures d'appel et les sms illimités.

- Demande de la création d'un compte en ligne pour faciliter les paiements et les virements.

Concernant le lecteur de carte bleu, se renseigner sur le prix de la location pour un week-end de la fête du village. Cela a été approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

- le comité a acheté un disque dur de 500 GB pour centraliser les documents. Loréna demande à tous les anciens présidents du comité des documents ou archives qui pourraient être ainsi sauvegardés.
- le site internet retenu est : [www.comitedesfetesSMB.com](http://www.comitedesfetesSMB.com)
- La cotisation s'élève à 99 euros par an pour trois ans renouvelables une fois.
- Pour l'alimenter, chacun pourra y inclure un topo sur ses motivations, sur les manifestations.

- David Lefebvre a donné en main propre à Loréna une lettre de départ indiquant qu'il ne fera plus partie du comité mais pourra se rendre disponible pour donner un coup de main en fonction des besoins.

### **Bilan prévisionnel pour 2017**

Un responsable pour installer le matériel sono et le stocker doit être nommé.

Le comité va faire une demande de subvention pour l'acquisition d'un matériel de sono intérieur et extérieur auprès de la métropole.

Daniel demande au Parc des tables et chaises pour les mardis de juin.

**Le comité maintient son désir de participer à la randonnée avec les maîtres escoffiers le 24/09 ou le 1/10.  
Le dimanche, un marché avec des produits locaux serait ouvert.**

**Loréna rappelle la date du samedi 18 mars à 10h sous la mairie pour ranger le local du comité des fêtes !**

Nous vous indiquons la date de la prochaine réunion, elle aura lieu le **jeudi 23 mars à 20h00** à la Grange.

La Présidente  
Loréna Tuna

La Secrétaire  
Auriane Rambaud